



Conseil économique et social

Distr. générale
27 janvier 2021
Français
Original : anglais

Commission des stupéfiants

Soixante-quatrième session

Vienne, 12-16 avril 2021

Point 4 a) de l'ordre du jour provisoire*

Questions administratives, budgétaires et de gestion stratégique : travaux du groupe de travail intergouvernemental permanent à composition non limitée chargé d'améliorer la gouvernance et la situation financière de l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime

Commission pour la prévention du crime et la justice pénale

Trentième session

Vienne, 17-21 mai 2021

Point 4 a) de l'ordre du jour provisoire**

Questions administratives, budgétaires et de gestion stratégique : travaux du groupe de travail intergouvernemental permanent à composition non limitée chargé d'améliorer la gouvernance et la situation financière de l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime

Travaux du groupe de travail intergouvernemental permanent à composition non limitée chargé d'améliorer la gouvernance et la situation financière de l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime

Note du Secrétariat

Résumé

La présente note a été établie en application de la décision 2017/236 du Conseil économique et social, dans laquelle le Conseil a décidé de renouveler le mandat du groupe de travail intergouvernemental permanent à composition non limitée chargé d'améliorer la gouvernance et la situation financière de l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime jusqu'à la partie de la session que chaque Commission devait tenir au premier semestre de 2021, ainsi que des résolutions 52/13, 54/10, 54/17, 56/11, 58/1, 60/3 et 62/9 de la Commission des stupéfiants et 18/3, 20/1, 20/9, 22/2, 24/1, 26/1 et 28/4 de la Commission pour la prévention du crime et la justice pénale. Elle rend compte des travaux que le groupe a menés entre le 5 octobre 2020 et le 27 janvier 2021. Des informations sur les travaux effectués pendant la période précédente sont présentées dans le document [E/CN.7/2020/3/Add.1-E/CN.15/2020/3/Add.1](#).

* E/CN.7/2021/1.

** E/CN.15/2021/1.



I. Délibérations

1. Entre le 5 octobre 2020 et le 27 janvier 2021, le groupe de travail intergouvernemental permanent à composition non limitée chargé d'améliorer la gouvernance et la situation financière de l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime (ONUDC) a tenu quatre réunions informelles.
2. Le groupe de travail a poursuivi l'examen des questions inscrites à l'ordre du jour approuvé par le Conseil économique et social dans sa décision 2017/236, par la Commission des stupéfiants dans sa résolution 52/13 et par la Commission pour la prévention du crime et la justice pénale dans sa résolution 18/3, conformément au mandat figurant en annexe à ces résolutions, ainsi qu'aux dispositions des résolutions 54/10, 54/17, 56/11, 58/1, 60/3, 62/9 et 63/6 de la Commission des stupéfiants et des résolutions 20/1, 20/9, 22/2, 24/1, 26/1, 28/4 et 29/1 de la Commission pour la prévention du crime et la justice pénale.
3. À la réunion du 5 octobre 2020, le groupe de travail a reçu des informations actualisées concernant l'élaboration d'une version révisée de la vision ou stratégie à long terme de l'Office et de l'avant-projet de plan-programme pour 2022 et de rapport sur l'exécution des programmes en 2020. Les États Membres ont également examiné la version préliminaire non éditée du rapport sur l'exécution du budget consolidé de l'ONUDC pour l'exercice biennal 2020-2021. Des renseignements leur ont été fournis en particulier sur la contribution de l'ONUDC à la réforme du système des Nations Unies pour le développement et à la réforme du mode de gestion de l'Organisation des Nations Unies. Le groupe a été informé des prévisions de recettes et de dépenses pour l'exercice biennal, ventilées par fonds, et a eu un aperçu plus détaillé de la situation des fonds à des fins spéciales, des fonds à des fins générales et des fonds d'appui aux programmes, ainsi que des mesures d'économies envisagées au titre de ces fonds. Un point a également été fait sur le modèle de financement de l'Office et sur la situation budgétaire de l'Organe international de contrôle des stupéfiants.
4. Lors de la même réunion, une représentante du Secrétariat a donné une vue d'ensemble du Programme mondial sur l'égalité des genres et l'avancement des femmes à l'Office des Nations Unies à Vienne et à l'ONUDC. Une présentation a été faite sur les activités que le Service de la prévention du terrorisme menait pour intégrer les questions de genre à son travail. Une représentante de l'ONUDC a fait le point de la situation en matière de gestion des ressources humaines, en particulier concernant la représentation géographique équitable, l'équilibre entre les sexes et les efforts destinés à prévenir les comportements prohibés et à y répondre. Enfin, les États Membres ont été informés des résultats de l'évaluation indépendante approfondie dont avait fait l'objet le Programme mondial de lutte contre la criminalité maritime.
5. Lors de la réunion du 13 novembre 2020, la Directrice exécutive de l'ONUDC a présenté le texte révisé de la stratégie à long terme de l'Office. Elle a expliqué que la stratégie avait été élaborée de manière à intégrer les priorités et les besoins recensés par les États Membres, sur la base des retours d'information reçus de leur part. En outre, elle a précisé que ce document avait été préparé en étroite consultation avec le personnel de l'ONUDC à Vienne et sur le terrain, à partir d'un examen des précédentes stratégies de l'ONUDC et des stratégies d'autres entités des Nations Unies. La stratégie, qui couvrait la période 2021-2025, incluait pour la première fois des résultats et des produits clés ; elle était également alignée sur les objectifs de développement durable et sur l'ensemble des réformes lancées par le Secrétaire général à l'échelle du Secrétariat.
6. À la même réunion, les États Membres ont également abordé des questions concernant la contribution de l'ONUDC à la réforme du mode de gestion de l'Organisation des Nations Unies et à la réforme du système des Nations Unies pour le développement ; le rapport sur l'exécution du budget consolidé de l'ONUDC pour l'exercice biennal 2020-2021 ; et l'avant-projet de plan-programme pour 2022 et de rapport sur l'exécution des programmes en 2020. Une représentante du Secrétariat a fait le point sur l'application de la résolution 28/4 de la Commission pour la

prévention du crime et la justice pénale, intitulée « Budget du Fonds des Nations Unies pour la prévention du crime et la justice pénale pour l'exercice biennal 2020-2021 », et de la résolution 62/9 de la Commission des stupéfiants, intitulée « Budget du Fonds du Programme des Nations Unies pour le contrôle international des drogues pour l'exercice biennal 2020-2021 ».

7. L'exposé de la situation en matière de gestion des ressources humaines à l'ONUDC comprenait des données sur le pourcentage de femmes dans les effectifs de l'Office et sur l'évolution de la composition du personnel en termes de groupes régionaux depuis décembre 2019, ainsi que des informations sur les difficultés rencontrées, les nouvelles méthodes de travail adoptées et les principales réalisations enregistrées dans le domaine de la gestion des ressources humaines en 2020. Une présentation a ensuite été consacrée au mécanisme institutionnel renforcé, qui permettait de garantir une approche uniforme de la prise en compte de la problématique femmes-hommes dans les programmes de l'ONUDC, ainsi qu'à l'évaluation interne de l'égalité des genres et de l'avancement des femmes à l'ONUDC et à l'Office des Nations Unies à Vienne. Enfin, les États Membres ont eu un aperçu des principales publications mondiales à venir et des notes de recherche relatives à la maladie à coronavirus (COVID-19). Ils ont aussi examiné les activités régulières et ponctuelles de l'Office en matière de recherche, ainsi que les travaux en cours dans les domaines de la méthodologie et de la mise au point d'un système de collecte de données.

8. Lors de la réunion du 26 novembre 2020, un point a été fait sur le rôle joué par le réseau de bureaux extérieurs de l'ONUDC en faveur de la réforme du système des Nations Unies pour le développement, ainsi que sur l'application de la résolution 28/4 de la Commission pour la prévention du crime et la justice pénale et de la résolution 62/9 de la Commission des stupéfiants. Le groupe de travail a continué d'examiner le rapport sur l'exécution du budget consolidé de l'ONUDC pour l'exercice biennal 2020-2021. La représentante du Secrétariat l'a informé des travaux menés par l'Office sur les questions de genre propres à la corruption et a appelé son attention sur la publication qui devait paraître sous le titre *The Time is Now: Addressing the Gender Dimensions of Corruption* ; sur l'analyse par genre, bientôt disponible, des données recueillies en 2016 et 2019 dans le cadre d'enquêtes relatives à la corruption au Nigéria ; sur la série de webinaires sur les questions de genre lancée dans le cadre du programme mondial de l'ONUDC pour le renforcement de la coopération en matière de justice pénale le long des itinéraires du trafic de drogues ; et sur le dossier thématique consacré aux questions de genre et à la corruption au Myanmar.

9. Lors de la même réunion, les États Membres ont examiné le rapport de la Directrice exécutive sur la représentation équilibrée des genres et la représentation géographique à l'ONUDC (E/CN.7/2020/17-E/CN.15/2020/17), qui décrit en détail les activités menées par l'Office en 2019 et au premier semestre 2020 en vue de renforcer la parité des genres et la diversité de la représentation géographique et de favoriser un environnement de travail porteur. Une représentante du Secrétariat a également donné un aperçu des évaluations de projets indépendantes et des évaluations approfondies qui étaient achevées ou en cours, et a décrit les travaux engagés par l'Office dans le domaine de l'évaluation de manière plus générale, évoquant par exemple les métasynthèses des résultats d'évaluation relatifs à la prévention de la criminalité ainsi que les webinaires et formations destinés à renforcer les capacités d'évaluation, et accordant une attention particulière aux mesures prises face à la COVID-19. Des présentations ont ensuite été consacrées aux activités normatives par lesquelles l'Office aidait les États Membres à mettre en œuvre les trois conventions internationales relatives au contrôle des drogues, dont l'assistance fournie à la Commission des stupéfiants pour l'organisation de ses travaux normatifs, prescrits par les traités, concernant le champ d'application du contrôle des substances ; l'assistance fournie pour la mise en œuvre des conventions selon les règles et normes des Nations Unies en matière de prévention du crime et de justice

pénale ; et l'assistance juridique et législative offerte, notamment par l'intermédiaire des bureaux extérieurs, en matière de lutte contre la drogue et de droit pénal.

10. Lors des réunions tenues les 5 octobre, 13 novembre et 26 novembre 2020, les États Membres ont également évoqué, au titre d'un point spécifique de l'ordre du jour, l'examen du fonctionnement du groupe de travail compte tenu de la prorogation éventuelle de son mandat au-delà du premier semestre 2021. Comme suite à ces discussions et sur la base de la proposition formulée par la coprésidence du groupe de travail, les Présidents des deux Commissions ont présenté conjointement, pour soumission au Conseil économique et social, un projet de décision visant à prolonger le mandat du groupe jusqu'à la fin 2021. Le 4 décembre 2020, à la reprise de leurs sessions respectives, les deux Commissions ont recommandé au Conseil économique et social d'adopter ce projet de décision.

11. Lors de la réunion du 27 janvier 2021, le groupe de travail a reçu des informations actualisées sur la mise en œuvre de la stratégie à long terme de l'Office pour la période 2021-2025. Un représentant du Secrétariat a présenté les chiffres préliminaires concernant les dépenses imputées aux fonds à des fins spéciales, aux fonds à des fins générales et aux fonds d'appui aux programmes en 2020, et a donné un aperçu des prévisions de dépenses et de recettes révisées pour 2021. Une représentante du Secrétariat a fourni aux États Membres des informations sur les contributions de l'ONUSD à la mise en œuvre du Plan d'action à l'échelle du système des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'avancement des femmes, en mettant l'accent sur les principaux résultats obtenus au cours de la période 2017-2020, les domaines à améliorer et les mesures prévues pour 2021.

12. Lors de la même réunion, les États Membres ont débattu de questions relatives à l'évaluation et au contrôle, notamment de l'examen de la politique suivie par l'ONUSD en matière d'évaluation pour la période 2020-2021, des évaluations achevées et en cours, et des activités concernant le développement des connaissances et le renforcement des capacités. Une représentante du Secrétariat a présenté la situation en matière de gestion des ressources humaines, évoquant en particulier la diversité de la représentation géographique, la parité des genres et les comportements prohibés qui avaient été observés au cours de la période 2019-2020. Des informations ont également été fournies sur les initiatives engagées et les activités de sensibilisation prévues par la Section de la gestion des ressources humaines, et plus particulièrement sur les activités relatives à l'inclusion du handicap. Le groupe de travail a aussi examiné son projet de programme de travail provisoire pour la période allant de janvier à décembre 2021.

II. Questions d'organisation et d'administration

13. Sous la direction de sa coprésidence, le groupe de travail a tenu quatre réunions informelles le 5 octobre 2020, le 13 novembre 2020, le 26 novembre 2020 et le 27 janvier 2021.

14. Des séances d'information informelles organisées le 5 et le 12 novembre 2020 ont été consacrées au rapport sur l'exécution du budget consolidé de l'ONUSD pour l'exercice biennal 2020-2021. L'avant-projet de plan-programme pour 2022 et de rapport sur l'exécution des programmes en 2020 a également été examiné lors de la séance du 5 novembre 2020.

15. Au cours de la période considérée, le groupe de travail a aussi tenu des consultations informelles, les 18 et 19 novembre 2020, au sujet des projets de résolution figurant dans le rapport de la Directrice exécutive sur l'exécution du budget consolidé de l'ONUSD pour l'exercice biennal 2020-2021 ([E/CN.7/2020/16-E/CN.15/2020/16](#)).

16. Le 27 janvier 2021, immédiatement après la suspension de la réunion informelle, le groupe de travail a tenu la première série de consultations informelles qu'il doit consacrer à son fonctionnement pour la période postérieure à 2021.

17. Le Secrétariat a continué de fournir au groupe de travail des documents et des informations, notamment par l'intermédiaire d'une page Web accessible au public (www.unodc.org/unodc/fr/commissions/FINGOV/FINGOV-index.html) et d'une page Web sécurisée destinée aux États Membres (www.unodc.org/missions/fr/wggf/index.html) qu'il a créées et qu'il met à jour à son intention.
